



AUTONOMIE: LES BÉNÉFICES POUR LES ÉTUDIANTS

Avec l'autonomie, les universités deviennent plus attractives. L'esprit d'innovation s'y déploie, les conditions d'études s'améliorent, l'offre de formations s'élargit, l'accueil et l'accompagnement se renforcent, les plateformes d'orientation et d'emploi se multiplient, l'épanouissement personnel est mieux pris en compte...
Objectif : favoriser la réussite des étudiants.

DES FORMATIONS ATTRACTIVES ET UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

L'université d'Aix-Marseille 1 met en place près de 16 000 heures de tutorat individuel pour les étudiants de licence, renforce les outils numériques sur le campus avec l'installation de bornes wifi et d'une web-TV.

L'université de Bordeaux 1 renforce les dispositifs d'aide aux étudiants les plus fragiles grâce au développement du tutorat, la mise en place de semestres de réorientation, ou encore la création de passerelles entre cycles longs et cycles courts.

L'université de Franche-Comté implante des salles de visioconférence sur tous les sites, développe la couverture wifi du campus, met en place un Pass SNCF-Bus gratuit pour faciliter les déplacements des étudiants inscrits dans un diplôme commun à l'Université de Franche-Comté (Besançon) et l'Université de Bourgogne (Dijon), et propose plus de 200 emplois-étudiants au sein de l'université.

L'université de La Rochelle renforce la fonction d'enseignant référent et allège les effectifs des travaux dirigés (24 étudiants au lieu de 40) pour un meilleur encadrement des étudiants, propose des aides notamment en rédaction, compréhension linguistique et méthodologie de recherche documentaire dès la fin du premier semestre.

L'université de Lille 2 met à la disposition des étudiants un centre de ressources de langues équipé de supports numériques et animé par des étudiants moniteurs.

« L'autonomie nous a donné plus de légitimité pour imposer nos choix, ce qui a eu un impact positif sur l'insertion professionnelle de nos étudiants et en particulier des doctorants. »

Sylvie Fauchoux, présidente de l'université de Versailles-Saint-Quentin

L'université de Lorient généralise les modules « Projet personnel professionnel » à l'ensemble des étudiants de l'université et crée un groupe de travail « université-lycées », avec des moyens dédiés, chargé d'identifier les difficultés rencontrées lors du passage de la terminale à la première année d'université et de proposer des solutions pour y remédier.

L'université de Lyon 1 propose des ressources pédagogiques pouvant être podcastées par les étudiants, développe un projet de réseau social universitaire, met en place une évaluation des enseignants, un suivi de l'insertion professionnelle des étudiants et l'animation d'une association des anciens élèves.

L'université de Metz crée un bureau de la vie doctorale avec un guichet unique assurant un suivi personnalisé des doctorants depuis l'inscription jusqu'à la soutenance de thèse, et développe les emplois étudiants (485 emplois proposés pour 2009-2010).

L'université de Montpellier 1 développe l'aide aux étudiants en situation d'échec grâce à des cours en petits groupes et met en place une évaluation des enseignants.

L'université de Nancy 1 met en place une ouverture tardive des bibliothèques en période de préparation d'examen, renforce l'encadrement pédagogique, développe un suivi personnalisé des étudiants et organise l'immersion de classes de lycées à l'université.

L'université Paris Diderot (Paris 7) développe les tutorats individualisés en 1^{re} année de licence et met en place des ressources pédagogiques en ligne.

UNE POLITIQUE D'ORIENTATION ET D'INSERTION PROFESSIONNELLE INNOVANTE

L'université d'Aix-Marseille 2 met en place un bilan de compétences à l'entrée de la licence pour évaluer les besoins des étudiants et les conseiller (800 étudiants concernés), développe un module de sensibilisation aux métiers, crée un site d'information sur l'insertion professionnelle avec des offres de stages, une « CV-thèque », un carnet d'adresses d'entreprises et un réseau social pour les anciens.

L'Université de Cergy-Pontoise met en place des contrats de suivi individualisés de parcours « Lycée-université-emploi », crée un espace entrepreneuriat et met en place un dispositif complet de recherche de stage et d'emploi (plateforme, atelier de formation, soutien des étudiants sensibles...).

L'université de Clermont 1 met en place un dispositif d'orientation interactive à destination des lycéens avec des modules d'autoévaluation et des informations sur les débouchés des différentes filières, elle renforce son bureau d'aide à l'insertion professionnelle et signe des accords avec Pôle emploi pour développer des actions destinées à faciliter l'accès à l'emploi des jeunes diplômés (mise en place d'un site web pour diffuser les offres d'emplois et déposer des CV, modules d'aides à la construction du projet professionnel...).

L'université de La Rochelle met en place un bureau d'aide à l'insertion professionnelle avec un accompagnement personnalisé des étudiants (atelier pour apprendre à faire un CV, création d'une banque de données permettant de consulter des offres de stage et d'emploi classées par type d'activité professionnelle...).

L'université de Montpellier 1 expérimente un outil numérique permettant d'accompagner les étudiants dans leur orientation et leur insertion professionnelle.

L'université de Nancy 1 propose une formation à l'insertion professionnelle dans les cursus et crée une plateforme « insertion emploi » dans le cadre du bureau d'aide à l'insertion professionnelle lorrain.

L'université Paris Diderot (Paris 7) crée un centre de formation des doctorants à l'insertion professionnelle (60 modules de formation complètent les formations disciplinaires) et développe des Unités d'enseignement de pré-professionalisation pour les étudiants de Licence.